



UAP Optiretraite Areval 100/150

Par **pml59**, le **18/09/2018 à 15:08**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat Optiretraite Areval 100/150 auprès de l'UAP en 1984 (fin du contrat en 2029)

Qu'en est-il des actions intentées contre AXA

Cordialement

Par **Visiteur**, le **18/09/2018 à 22:28**

Bonjour

Transmettez votre dossier au médiateur de l'assurance.

Médiation de l'assurance

TSA 50110

75441 Paris cedex 09

Vous trouverez toutes les informations (documents à fournir..) sur le site : mediation-assurance.org.

Vous pouvez lire ceci...

https://www.experatoo.com/litiges/assurance-areval-optiretraite_120957_1.htm

Mais utilisez aussi le moteur de recherche du site.